Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260716-2026_058-DE

Caulnes	CONSEIL MUNICIPAL DU : JEUDI 16 JUILLET 2026	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 11 juillet 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 11 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à 20h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents	Marina LE MOAL, Maire Marylène BERHAULT, Jean-Yves NOGUES, Patricia BOUGAULT, Olivier DESRIAC et Catherine REHEL, Adjoints Hubert GUERIN, Marie GUILLOU, David MAILLARD, Maryline CHOUX, Frédéric GASREL et Tiphaine MEHEUST, Conseillers Municipaux Délégués Dominique BRIAND, Gaëtane PICQUET, Fabien CHOLET, Jérémy TANGUY, Emeline JAN, Thierry DEBUIRE et Sabrina BARBIER, Conseillers Municipaux
Étaient absents	Marie-Noëlle DESRONDIERS, Stéphanie YVERGNIAUX, Adrien BOUDET et Marc PRIOL
Pouvoir	Marie-Noëlle DESRONDIERS donne pouvoir à Catherine REHEL, Stéphanie YVERGNIAUX donne pouvoir à Dominique BRIAND, Adrien BOUDET donne pouvoir à Fabien CHOLET et Marc PRIOL donne pouvoir à Maryline CHOUX
	Secrétaire de séance : Sabrina BARBIER

LOISIRS	N° DE L'ACTE : 2026-058
Objet : Dénomination de l'étang situé sur la parcelle AI133 – La Petite Noë	

Madame la Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a acheté en 2022 la parcelle AI133 à Monsieur Francis Gallée, sur laquelle est située un étang. Depuis, l'étang a été dénommé de fait selon le nom de l'ancien propriétaire.

Un habitant a identifié que l'ancien nom du lieu-dit où est situé l'étang est « La Petite Noë ». Il est proposé de donner ce nom à l'étang.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **DENOMME l'étang qui est situé sur la parcelle AI 133 « étang de la Petite Noë ».**

Fait à Caulnes le 22 juillet 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

MAIRIE DE CAULNES 22350